

Changement de système de cotation Proposition 2 octobre 2008

Début janvier 2006, j'écrivais sur le site ECOSOPOFI.COM :

« Il reste aujourd'hui à nous protéger des méfaits de la « financiarisation » excessive de l'économie qui, dans certains cas, consiste à reporter les risques financiers pris par les institutionnels (banques, compagnie d'assurance ...) sur les particuliers »

Le 2 octobre 2006 dans mon article sur les évaluations des SICAV et des FCP, j'écrivais
« En clair, les évaluations de performances des FCP et SICAV sont fausses car non réalisables.

Le système de cotation qui hier était acceptable parce que sous contrôle étatique ne l'est plus. Il ne peut et ne doit PAS perdurer »

Le 19 octobre 2006 dans mon article sur les hedge funds, j'écrivais :

« Les banques mettent en circulation l'argent nécessaire aux joueurs. Lorsque ces derniers ont déstabilisé les marchés et les ont fait « exploser », c'est à l'Etat d'éteindre l'incendie »

Dans ma « Lettre ouverte » du 10 mai 2007 (CAC à 6012), j'écrivais :

- **Le seul problème est que les risques induits par les comportements moutonniers des marchés financiers sont toujours réels, d'une date et d'une ampleur imprévisible.**
- **Lorsqu'un marché monte de quelques pourcents alors qu'il n'y a que quelques titres d'échangés, il baissera de plusieurs dizaines de pourcents lorsque le marché sera à la baisse. N'oubliez pas la démultiplication des ordres de bourse créée par l'effet de crainte et de peur.**
- **Même si la baisse ne se fait qu'en septembre, je vous conseille d'attendre et de laisser passer le mirage afin de réinvestir à des cours normaux.**

Aujourd'hui, en pleine crise boursière, mes écrits prennent tout leur sens.

Dans les réformes urgentes à mettre en place, il y a :

- Revoir le système de cotation des titres et d'évaluation des OPCVM,
- Mettre certaines techniques financières exclusivement au service de l'Etat,
- Mettre en place le PRCE (Plan de Régulation des Cycles Economiques) et le PRICE (Plan de Régulation International des Cycles Economiques)

Il est urgent :

- de mettre fin au principe que quelques titres échangés suffisent pour faire croire aux épargnants à une hausse ou à une baisse de l'ensemble des titres,
- de freiner les répercussions des euphories et des paniques passagères. Il faut éviter que les comportements sociologiques (crainte, peur, panique, euphorie ..) dégénèrent en situations financières difficiles. Situations difficiles qui elles-mêmes sont auto-créatrices de situations sociologiques difficiles (chômage, peur..) et accentuent les euphories ou paniques créant ainsi une systémique destructrice.

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Certes, cela est plus facile à dire qu'à faire.

Cependant, c'est parce qu'il est urgent de réagir que je mets à la réflexion les modes de calcul ci-dessous.

Pour notre exemple, reprenons ci-dessous les chiffres pris dans mon article du 2 octobre 2006
« Et si l'évaluation des SICAV et FCP était fausse ? »
en considérant que nous sommes à la liquidation.

J'écrivais

Ex : A l'heure où j'écris cet article le lundi 2 octobre à 12h37 Schlumberger gagne 2,48 %.
Dans la réalité, il n'y a eu que 7 865 actions échangées sur un total 1 235 471 972 titres soit 0,001 %.
Le plus gros échange possible à cette heure est de 145 actions à 48,55 € soit un total de transaction de 7039 € !
Imaginez qu'un FCP ait une ligne de 10 000 actions qu'il valorise à 48,55 €, comment pourrait-il les vendre à ce prix alors que son investissement représente plus que les échanges du jour qui sont de 7 865. Dans la réalité si le FCP voulait les vendre il créerait une baisse excessivement importante du titre.

Ratio « Piré »

1) Déterminer un référentiel de base journalier de volume d'échange

- Soit Volume journalier moyen de l'année précédente
- Soit Flottant/nombre de jours de cotation annuelle
- Soit Volume journalier moyen sur plusieurs semaines ou années de références
- Soit Volume moyen journalier des années du cycle de référence ECOSOPOFI en cours
- Soit Volume moyen des années du cycle de référence ECOSOPOFI précédent
- Soit Volume du même jour que l'année précédente
ex : le lundi de la 35ème semaine de l'année n-1

Le choix entre ces solutions se fera en fonction des marchés concernés (petites, moyennes ou grosses capitalisations)

2) Comparer ce volume de base avec celui du jour

3) Corriger le cours du titre en appliquant un ratio volume moyen des échanges du jour/volume du jour échangé ou volume de l'échange du cours de liquidation/volume du jour échangé.

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Application de la méthode ci-dessus.

1) Détermination d'un volume référentiel de base journalier,

Pour notre exemple, nous prendrons un volume référentiel de 5 105

Ce volume est fixé arbitrairement sans référence à une des possibilités ci-dessus de détermination d'un volume référentiel de base journalier.

2) Comparaison du volume de base avec celui du jour

7 865 (volume d'échange du titre Schlumberger ci-dessus) - 5 105 (volume déterminé de façon arbitraire) = 2 760 titres au-dessus de la base d'échange normale

3) Correction du cours du titre par rapport au volume référentiel de base (5 105)

5 105 titres vont prendre 100 % de la hausse soit 2,48 %

2 760 titres vont voir leur hausse pondérée par un ratio volume moyen des échanges du jour ou volume de l'échange du cours de liquidation (*pour l'exemple, nous considérons que c'est 145*)/volume du jour échangé

$$2,48 * (145/7865) = 0,05$$

2 760 titres verront la hausse de 2,58 % ramenée à 0,05%

La hausse sera de 2,48% sur 5105 titres et de 0,05% sur 2760 titres soit pour 7865 titres :
 $((2,48 * 5105) + (0,05 * 2760)) / 7865 = 1,63\%$ au lieu de 2,48 %

On tempère le principe que quelques titres échangés fassent croire à des millions de personnes qu'elles se sont enrichies ou appauvries.

Et l'on met fin au fait que quelques titres échangés à la baisse, alliés à des articles négatifs dans la presse puissent créer et accélérer une psychose.

Dorénavant au plus le mouvement s'amplifiera, au plus il « s'auto freinera ».

Dans notre exemple, en négatif, nous aurions 1,63% au lieu de 2,48% soit un effet modérateur de 34 %

Pour 5%, la baisse serait ramenée à $((5 * 5105) + (5 * (145/7865)) * 2760) / 7865 = 3,28\%$

Et pour une baisse de 10 % à 6,56 % : $((10 * 5105) + (10 * (145/7865)) * 2760) / 7865$

Il est à noter que plus les volumes augmenteront, plus l'effet de correction sera accéléré. Ce fait combattant les effets néfastes de l'augmentation des effets volumes.

Prenons le cas de 15 730 titres (le double de l'échange ci-dessus) avec une baisse de 5 %

$$((5 * 5105) + (5 * (145/10625)) * 2760) / 15730 = 1,63\%$$

La baisse de 5% sera ramenée à 1,63%, soit 67,4 % d'effet modérateur contre 34 % ci-dessus pour 7865 titres échangés.

**Plus la baisse sera importante,
plus l'effet de correction fera son effet,
plus la raison s'imposera.**

SOCIOECOPOFI
LETTRE OUVERTE

Là où hier la panique sur quelques titres accélérât la baisse, demain elle freinera d'autant plus la baisse.

Les cours seront :

- Tempérés à la hausse
- Préservés à la baisse.

Nous substituerons à l'ancienne régulation, qui consistait à arrêter les cotations en attendant que le marché se calme, et aux points faibles de la régulation actuelle, une « correction » automatique des mouvements.

Cette correction automatique des mouvements est totalement logique et NECESSAIRE.

Les krachs avant d'être financiers, sont d'abord sociologiques parce qu' « informationnels ».

C'est dans l'information, dans son exploitation et dans sa compréhension (mécompréhension) que réside l'origine des krachs.

Il est impératif d'expliquer l'influence des volumes dans les cours annoncés à l'épargnant.

Réflexion :

Et si nous profitons de la Présidence française pour faire passer ces idées via l'Europe ?

Financièrement vôtre

Christian Piré

